

Collectif des acteurs économiques bretons

Monsieur Jean-Marc AYRAULT
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 Paris

Rennes, le 15 juillet 2013

Monsieur le Premier Ministre,

Permettez-moi au nom du Collectif des acteurs économiques bretons qui réunit l'ensemble des organisations représentatives des entreprises de notre région, soit 150 000 entreprises employant 900 000 actifs, d'attirer votre attention sur les menaces qu'une mise en œuvre au 1^{er} octobre de l'écotaxe poids lourds ferait peser sur notre économie régionale et sur l'emploi.

L'écotaxe poids lourds, créée par le Gouvernement précédent, constituera un prélèvement obligatoire annuel supplémentaire d'1,2 milliard d'euros concentré sur l'économie de production.

Les responsables économiques de notre région se sont mobilisés dès 2008. Ils ont créé un Collectif des acteurs économiques breton, afin de convaincre l'exécutif et les parlementaires de la nécessité de voter des mesures d'aménagement au bénéfice d'une région périphérique comme la nôtre.

Nous avons été entendu par le Gouvernement précédent et le vôtre. Aujourd'hui notre région bénéficie d'aménagements relatifs à la mise en œuvre de l'écotaxe.

Toutefois, il apparaît en cette mi-juillet que les conditions ne sont pas réunies pour une mise en œuvre sereine au 1^{er} octobre, et ce, pour trois raisons :

- **Une raison réglementaire :**
 - Tous les décrets n'ont pas été publiés. De ce fait, les acteurs économiques ne peuvent pleinement anticiper les conséquences de la mise en œuvre de l'écotaxe (quantification de l'impact sur les coûts de production et d'acheminement, calculs des prix de revient, élaboration de devis, réponse à des appels d'offre,...),
- **Une raison opérationnelle :**
 - Les badges de télépéages qui devront équiper les 600 000 camions d'ici le 30 septembre et pour lesquels le temps de montage est de 1 H à 1 H 30 ne seront disponibles que fin août, soit un mois avant l'entrée en vigueur de l'écotaxe,
- **Une raison économique :**
 - La situation économique est très grave, notre économie détruit des emplois, les dépôts de bilan se succèdent, etc.

Le Collectif des acteurs économiques considère que les conditions de mise en œuvre de l'écotaxe ne sont pas réunies et qu'il convient de reporter l'entrée en vigueur de l'écotaxe tant que l'économie n'est pas redevenue créatrice nette d'emplois.

Notre Collectif se caractérise par son grand sens des responsabilités, aussi n'appelle-t-il pas au boycott de l'écotaxe. Il souhaite toutefois échanger avec vous sur l'impact extrêmement négatif que l'écotaxe pourrait avoir sur l'économie à un moment où celle-ci détruit un nombre considérable d'emplois et où il est primordial de redonner de la compétitivité à nos entreprises. A cet égard, cette écotaxe, dont nous n'oublions pas qu'elle a été créée par le Gouvernement précédent, nous semble prendre à revers les préconisations issues du rapport Gallois et les principes du Pacte National pour la Croissance, la Compétitivité et l'Emploi selon lesquels il est essentiel de reconstituer les marges des entreprises.

Sachant pouvoir compter sur votre sens aigüe des responsabilités et sur votre volonté farouche de privilégier l'emploi,

Je forme le vœu, dans le cadre d'une délégation du Collectif des acteurs économiques bretons, de vous rencontrer très prochainement.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.



Pour le Collectif des acteurs économiques bretons
Patrick CARE
Président
MEDEF Bretagne

Les organisations membres :

Association bretonne des entreprises agroalimentaires (ABEA)
Association fabricants d'aliments du bétail (AFAB)
CERAFEL (Comité des fruits et légumes)
Chambre régionale d'agriculture de Bretagne (CRA de Bretagne) et les chambres d'agriculture de Bretagne
Chambre de commerce et d'industrie de région Bretagne (CCI de Bretagne) et les chambres de Commerce et d'industrie de Bretagne
Chambre régionale de métiers et de l'artisanat (CRMA) et les chambres de métiers et de l'artisanat de Bretagne
Comité régional des pêches maritimes et élevages marins (CRPMEM de Bretagne)
Conseil national des professions de l'automobile (CNPA)
Coop de France Ouest
Fédération de l'hospitalisation privée de Bretagne (FHP Bretagne)
Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA Bretagne)
Fédération nationale des transporteurs routiers de Bretagne (FNTR Bretagne)
Fédération régionale du bâtiment (FRB Bretagne)
Fédération du bâtiment et des travaux publics du Finistère (FBTP 29)
Fédération du bâtiment et des travaux publics des Côtes d'Armor (FBTP 22)
Fédération du bâtiment et des travaux publics d'Ille-et-Vilaine (FBTP 35)
Fédération du bâtiment et des travaux publics du Morbihan (FBTP 56)
Groupement des industriels de la plasturgie de l'Ouest (Plasti-ouest)
Jeunes agriculteurs Bretagne
Leclerc Bretagne (SCARMOR)
Produit en Bretagne
Professionnels de l'intérim, services et métiers de l'emploi de Bretagne (PRISME)
Système U Ouest
Transport et logistique de France - Bretagne (TLF Bretagne)
Union bretonne des industries charcutières et traiteurs (UBICT)
Union de groupement de producteurs de viande de Bretagne (UGPVB)
Union des entreprises - Medef Bretagne (UE - Medef Bretagne)
Union des entreprises du Finistère - Medef Finistère (UE - Medef 29)
Union patronale interprofessionnelle d'Armor - Medef Côtes d'Armor (UPIA - Medef 22)
Union des entreprises pour l'Ille-et-Vilaine - Medef Ille-et-Vilaine (UE - Medef 35)
Union des entreprises du Morbihan - Medef Morbihan (UE - Medef 56)
Union des industries chimiques Ouest-Atlantique (UIC Ouest-Atlantique)
Union des industries de carrières et matériaux de construction Bretagne (Unicem Bretagne)
Union des industries et métiers de la métallurgie de Bretagne (UIMM Bretagne)
Union des industries et métiers de la métallurgie du Finistère (UIMM 29)
Union des industries et métiers de la métallurgie des Côtes d'Armor (UIMM 22)
Union des industries et métiers de la métallurgie d'Ille-et-Vilaine et Morbihan (UIMM 35-56)
Union professionnelle artisanale de Bretagne (UPA Bretagne)

150 000 entreprises

900 000 actifs